

Déclaration des représentants des personnels et des parents d'élèves du collège Paul-Vaillant Couturier d'Argenteuil

M le Principal, M le Principal adjoint, Mme la gestionnaire,

Les élus enseignants et parents d'élèves (FCPE et PEEP) n'assisteront pas au Conseil d'Administration de ce soir. Après cette déclaration, ils rejoindront les enseignants et les parents qui occupent le CDI depuis 17 h 00. Ils entendent, par là, protester contre le départ de Mme Zerroughi qui quitte le poste d'aide-documentaliste qu'elle occupait depuis deux ans.

Recrutée comme auxiliaire de vie scolaire (AVS), il y a deux ans, son contrat est arrivé à échéance. Nonobstant ses compétences et l'expérience professionnelle qu'elle a acquise, ses qualités professionnelles, elle est maintenant priée de ... trouver autre chose ! Nous voulons donc protester contre l'irrationnalité qui consiste à embaucher des personnels compétents, adaptés au profil du poste proposé et dont on se débarrasse non pas parce que leur poste est supprimé, ou qu'ils ne conviennent pas mais tout simplement parce que la durée du contrat s'achève !

Pendant cette période Mme Zerroughi a fait preuve d'un investissement exemplaire. Elle a effectué un travail remarquable et s'est montrée d'une grande disponibilité tant pour les élèves dans leurs activités de recherche, que pour les collègues enseignants.

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) du collège, sous la responsabilité de Mme Trouvé, l'enseignante documentaliste occupe une place essentielle dans la vie du collège. Nombreux sont les projets qui ont pour cadre le CDI et les enseignants sont très nombreux à venir y travailler avec leurs élèves. La présence de Mme Zerroughi a grandement facilité l'accueil de classes toujours plus nombreuses et certains des projets évoqués l'ont comptabilisée dans les effectifs d'encadrement.

Sa présence est devenue indispensable pour assurer un fonctionnement optimal du CDI. La fréquentation assidue de celui-ci n'est-il pas un enjeu pour des élèves qui relèvent de la Zone d'Education Prioritaire (ZEP) ? Au moment où certains se lamentent sur le niveau de lecture des élèves, évoquent leur peu de goût pour la découverte de livres, nos autorités de tutelle (Inspection d'Académie) ne font rien de mieux que de laisser disparaître ce poste. Aucune de nos demandes pour être reçus n'a eu de suite !

Quant au Conseil général, faut-il rappeler qu'il a voulu faire de ce lieu, la « vitrine » de l'établissement ! Fraîchement rénové, désormais situé derrière la façade classée « monument historique », les responsables du Conseil général n'ont eu de cesse de nous rappeler toute l'importance qu'ils lui accordaient. Pourtant, même passivité face à la création d'un poste dont l'utilité est reconnue et aucune suite non plus à nos demandes incessantes pour rencontrer leurs responsables.

Nous demandons que soit créé un poste d'aide documentaliste afin de poursuivre toutes les actions entreprises au CDI et que Mme Zerroughi soit nommée sur ce poste.